

HOROVITZ

JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE MAISON DE CONFIANCE EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

ORGANE OFFICIEL DES SOCIÉTÉS SUISSES REDACTION, ADMINISTRATION ET EXPÉDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22 Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI

J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ERE CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 Téléphone 44840

CHRONIQUE NATIONALE

La femme, le foyer, la famille



Il y a bien longtemps de cela, la femme faisait chez elle tous les métiers; elle tondait les moutons et filait la laine, teignait les étoffes et cousait à la maison les vêtements...

Mais alors, si tous ces travaux ont été repris à la femme, que lui reste-t-il à faire chez elle? Eh bien! nous avons toutes beaucoup d'ouvrage, trop d'ouvrage; la journée se termine sans qu'on ait accompli toute sa tâche...

Un foyer harmonieux, quelle chose admirable! Ceux qui ont bénéficié en gardant toute leur vie le radieux souvenir. Celui qui a eu une enfance heureuse peut supporter plus aisément les coups du sort...

On parle beaucoup de la famille, on parle trop de la famille; celle-ci comme l'amitié, demande un peu plus de mystère. Et c'est assurément en profaner le nom que de vouloir le mettre à toute occasion.

La famille est malade et demande des soins, et les médecins masculins se précipitent à son chevet. Les interventions en faveur de la famille pleuvent; la famille devient un article de programme électoral. Quelle décadence!

Les causes de ce mal sont nombreuses et lointaines; il y en a de profondes, il y en a de superficielles. Les causes économiques ne sont pas les plus importantes, car le problème est avant tout d'ordre moral.

C'est la femme qui fait le foyer, certes, mais ce n'est pas elle seule, c'est le couple, et dans cette mission, le père et la mère ont l'un et l'autre des devoirs pressants. C'est à eux deux qu'il appartient de montrer par leur vivant exemple, mieux que par des homélies, que le bien existe, que le mal ne doit pas nécessairement triompher...

La vie en famille n'est possible qu'avec des devoirs réciproques, des égards réciproques, des attentions réciproques.

LETTRE DE SUISSE

LES ECRITS DU GENERAL WILLE

Disons-le tout de suite, l'apparence du Général Wille n'avait rien de très séduisant. Il était coloré de teint, bedonnant, son estompe prenait une place considérable dans le paysage, et de plus on le disait bougon.

En Suisse romande où l'on est sensible au charme, à la grâce et aux formes, on n'était rien moins que réfractaire à l'égard de cet ancien chef d'armée à la cavalerie, si cavalier dans ses manières, et si peu cavalier d'apparence.

Quand le jeune Wille annonçait en 1870 au service d'instruction de l'artillerie, et le fait pour sport. La facilité avec laquelle il obtint des résultats avec ses méthodes personnelles lui est une véritable vocation qu'il sent utile et nécessaire pour l'armée et, en considérant la portée des choses, pour la mentalité même de notre peuple.

LETTRE REQUE

Alexandrie, le 14 février 1942. Monsieur le Rédacteur du Journal Suisse d'Egypte Alexandrie.

Cher Monsieur, Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié l'article «Rester nous-mêmes» que vous avez publié dans votre numéro du 11 février et que j'ai lu avec le plus grand intérêt et un vif plaisir.

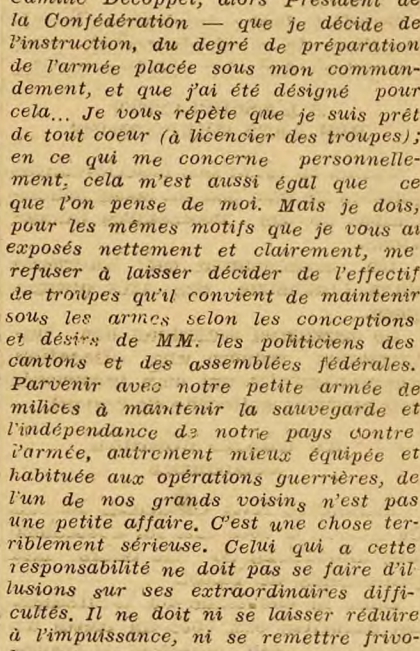
Il serait peut-être utile de publier plus souvent des articles traitant les vieilles coutumes de nos cantons, les particularités de nos villes ou villages. Nous avons parmi nos compatriotes à Alexandrie et au Caire des ressortissants de presque tous les cantons et vous pourriez peut-être trouver parmi eux plusieurs qui seraient heureux de vous composer des articles en vous parlant de leurs souvenirs d'enfance ou des traditions de leurs ancêtres.

Nos colonies suisses à l'étranger vivent en temps normaux principalement d'un échange constant et intime d'idées et de pensées avec la mère patrie, soit par des voyages, soit par des journaux et périodiques, ou par des lettres. Cet échange s'est beaucoup ralenti et à même en partie cessé.

C. L. BURKHARDT, Nole de la Réd. Nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur de ces lignes et nous ouvrirons avec plaisir nos colonnes à tout compatriote qui voudrait bien répondre à la suggestion faite par M. Burkhardt.

LE COIN INTELLECTUEL

LE LIVRE EN SUISSE ALLEMANDE



Carl Spitteler

Bücherliste Gutenberg, «Die Schweizer Monatschrift, A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind, Trudi Greiner: Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables.

Les divers Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-uns de ces ouvrages durables. On sait qu'elles ont pleinement réussi et que leur succès va grandissant.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent. A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

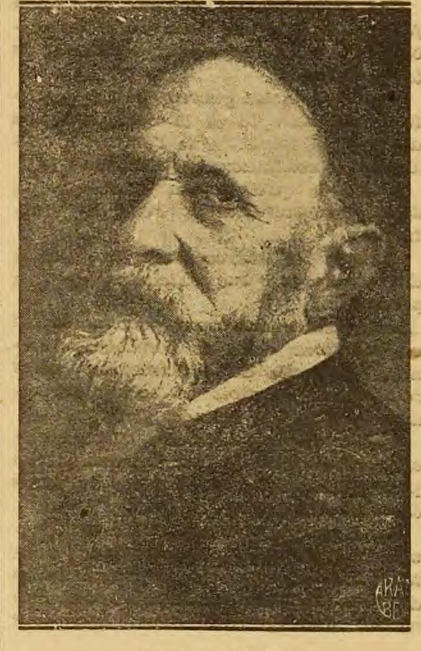
La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les mœurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier: Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparu.

Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté.

A NOS LECTEURS NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU: «JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT». LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE: à M. J. SAPIN 22, Rue Kasr el Nil Tél. 40938 à ALEXANDRIE: à l'Administration du Journal 30 Rue Salah el Dine Tél. 29795.

LE COIN INTELLECTUEL

LE LIVRE EN SUISSE ALLEMANDE



Carl Spitteler

Bücherliste Gutenberg, «Die Schweizer Monatschrift, A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind, Trudi Greiner: Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables.

Les divers Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-uns de ces ouvrages durables. On sait qu'elles ont pleinement réussi et que leur succès va grandissant.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent. A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

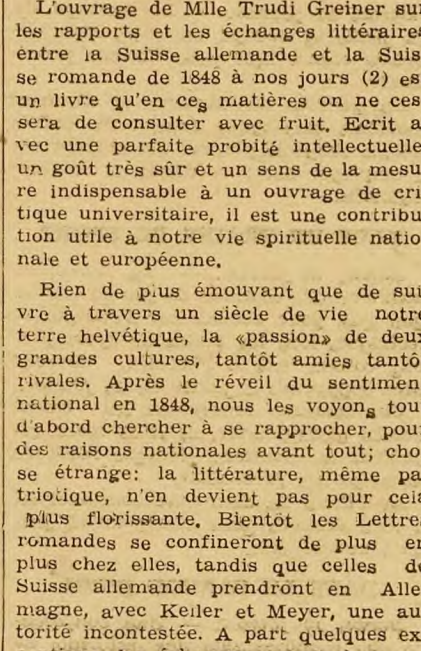
La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les mœurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier: Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparu.

Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté.

A NOS LECTEURS NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU: «JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT». LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE: à M. J. SAPIN 22, Rue Kasr el Nil Tél. 40938 à ALEXANDRIE: à l'Administration du Journal 30 Rue Salah el Dine Tél. 29795.

LE COIN INTELLECTUEL

LE LIVRE EN SUISSE ALLEMANDE



Carl Spitteler

Bücherliste Gutenberg, «Die Schweizer Monatschrift, A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind, Trudi Greiner: Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables.

Les divers Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-uns de ces ouvrages durables. On sait qu'elles ont pleinement réussi et que leur succès va grandissant.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent. A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les mœurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier: Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparu.

Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté.

A NOS LECTEURS NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU: «JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT». LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE: à M. J. SAPIN 22, Rue Kasr el Nil Tél. 40938 à ALEXANDRIE: à l'Administration du Journal 30 Rue Salah el Dine Tél. 29795.

Parmi les Notres

A PROPOS DE NOUVELLES PUBLICATIONS

Me Maxime Pupikofer, notre compatriote et ami, est un homme étonnant. Non seulement il réussit avec une bonne grâce souriante et sans avoir mérité l'air de s'en donner, le tour de force, d'être homme d'esprit et de talent, et d'être aussi tant par l'éloquence que par l'érudition, mais il a su, pour tout dire, demeurer un homme au cœur duquel rien n'est étranger.

Ceux qui sont entrés en contact avec lui, savent bien quelle sensibilité et quelle qualité d'émotion, se cachent sous le sourire amusé et le trait spirituel. Ils savent aussi avec quelle discrétion, avec quel dévouement et avec cette autorité tranquille que les difficultés n'arrivent à rebulter, Me Pupikofer, avocat-conseil de la Légation de Suisse en Egypte et conseiller juridique bénévole, de nos sociétés suisses, est intervenu dans toute une série d'affaires délicates et compliquées, non seulement avec cette science juridique que chacun se plaît à lui reconnaître, mais encore avec cette amitié et ce désintéressement qui sont véritablement du patriotisme en action.

Puisque l'occasion nous est donnée de rendre hommage aux éminents services que Me M. Pupikofer, a rendu à nos autorités et à nos diverses sociétés au cours de ces dernières années, qu'il sache combien nous lui en savons gré et que si la gratitude helvétique n'aime pas à se manifester trop ostensiblement, elle ne lui est pas moins acquise. Espérons simplement que dorénavant et toujours plus, Me Pupikofer ne fera pas seulement bénéficier notre colonie de ses talents et de son dévouement, mais que nous aurons le plaisir de le voir davantage encore se mêler à nos réunions et à la vie de notre Cercle.

Directeur du Journal des Tribunaux Mises, notre compatriote, à côté et en dehors de ses multiples occupations professionnelles, trouve le temps encore de publier toute une série d'ouvrages qui font autorité. Nous avons déjà eu l'occasion de publier une étude à propos de deux d'entre eux. Tout récemment encore, la collection du «Répertoire Fiscal Pratique Egyptien», publiée par Mes M. Pupikofer et R. Schemel, vient de s'enrichir de trois nouvelles publications, séries de textes nouvelles fiscales des récentes lois fiscales que par le grand nombre des règlements circulaires et instructions d'application dont la connaissance et la fréquente consultation sont indispensables pour le contribuable égyptien.

Le PREMIER VOLUME qui vient de paraître est le «Deuxième Supplément au Répertoire Fiscal Pratique Egyptien (l'impôt sur les revenus)», consacré à la mise à jour complète, au 1er février 1942, de ce Répertoire.

On y trouve notamment, sous la forme d'exposé analytique et synoptique qui constituait déjà la caractéristique de l'ouvrage principal, toute la législation nouvelle (Lois Nos 26 et 43 de 1940, 39, 41, 42 et 70 de 1941), tous les règlements d'application de la Loi No 14 de 1939, séries de circulaires, instructions et décisions diverses qui ont paru depuis 1939, de nouvelles études et notes critiques, les textes et travaux préparatoires tant des lois promulguées que des projets encore à l'étude, etc., etc.

Ce «Deuxième Supplément» englobe tous les impôts sur les revenus: impôt sur les revenus des capitaux mobiliers, sur les intérêts des créances, dépôts et cautionnements, sur les traitements et salaires, et sur les revenus des professions non commerciales.

Le SECOND VOLUME, qui vient également de paraître, est la nouvelle édition du volume principal consacré à «l'impôt sur les revenus». La première édition étant épuisée, on en a profité pour mettre la nouvelle édition complètement à jour. Il suffira de signaler, pour indiquer l'importance de cette deuxième édition, qu'elle forme un volume in-8, cartonné, d'environ 600 pages.

Ce volume est particulièrement destiné aux contribuables qui ne possèdent pas déjà l'édition de 1939. Ils pourront ainsi disposer d'un guide fiscal complètement à jour, sans besoin de se procurer le «Deuxième Supplément». Celui-ci, en effet, n'est destiné qu'à ceux qui possèdent déjà la première édition du «Répertoire», avec ou sans son premier supplément.

Enfin, le TROISIEME VOLUME, qui est sous presse, sera le «Répertoire Fiscal Pratique Egyptien» consacré à «l'impôt sur les bénéfices exceptionnels».

LA SEMAINE EN SUISSE

UNE GRANDE OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Une communication du gouvernement suisse portait à la connaissance du public, il y a une semaine, que la Commission des Affaires Étrangères du Conseil National avait approuvé le projet du Conseil fédéral de développer les actions humanitaires de grande envergure. On ajoutait également qu'il était envisagé en premier lieu de diriger la volonté charitable de notre peuple dans le sens du secours aux enfants victimes de la guerre. Cette nouvelle, tombant entre divers renseignements d'ordre administratif, se dégage de beaucoup en importance. Elle marque à la fois un aboutissement et un début.





